

FCC & IC Statement:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: 1) This device may not cause harmful interference, and 2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Note: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC & IC Caution:

- Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.
- This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20cm between the radiator & your body.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- *This device may not cause interference.*
- *This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.*

California Prop 65 Warning:

This product can expose you to chemicals including Lead, which is known to the State of California to cause cancer. For more information go to: www.P65Warnings.ca.gov.

Déclaration de la FCC et IC:

Cet appareil est conforme à la section 15 des normes de la FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Remarque: Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limitations pour appareils numériques de classe B selon la section 15 des règlements de la FCC. Ces limitations sont destinées à assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux présentes instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, rien ne garantit l'absence d'interférences dans une installation particulière. Si cet appareil cause des interférences nuisibles à la réception des signaux de radio ou de télévision, ce qui peut être détecté en allumant et en éteignant l'appareil, on encourage l'utilisateur d'essayer de corriger ces interférences par l'un des moyens suivants:

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
- Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'équipement sur une prise se trouvant sur un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché.
- Consultez le détaillant ou un technicien radio/télévision pour obtenir de l'aide.

Mise en garde de FCC et IC:

- Toute modification ou tout changement non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler le droit de l'utilisateur d'utiliser l'équipement.
- Cet équipement est conforme aux limitations d'exposition aux radiations fixées par la FCC et IC pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec une distance minimale de 20 cm entre le radiateur et votre corps.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- *L'appareil ne doit pas produire de brouillage.*
- *L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.*

Avertissement California Prop 65:



AVERTISSEMENT

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, dont le plomb, qui est reconnu par l'État de la Californie pour causer le cancer. Pour de plus amples informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.